

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 26 - 15-16 - 101

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 26/05/2016.

**Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.**

Avis favorable

Avis défavorable

Pièce(s) jointe(s)

Oui          Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 4

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:39:08

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 37 - 15-16 - 102

Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016

acte n° 1 516 102

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Les conventions d'occupation de locaux scolaires pour l'année 2016/2017 d'une durée d'un an. A l'issue de cette première période, elles seront renouvelables expressément pour une égale période:

\* à titre gratuit :

- Amicale des personnels
- Amicale des anciens élèves du Lycée Carnot
- Association sportive du Lycée Carnot
- Association des élèves de BTS TC
- Association des élèves de BTS CGO
- Association des parents d'élèves
- Maison des Lycéens
- Association Judo Club bruaysien

\* à titre payant :

- Association Marguerite Yourcenar : 30 €/an
  - Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Pas-de-Calais : 10 €/jour
- Sont portées à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 9

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:49:27

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 41 15-16-103

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration l'adhésion ou la reconduction aux marchés suivants pour l'année 2017 ainsi que la signature des conventions afférentes.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:06

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 50 15-16-104

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration l'adhésion ou la reconduction aux marchés suivants pour l'année 2017 ainsi que la signature des conventions afférentes selon la liste ci-jointe :

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:45

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 38 - 1516 - 105

Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016  
acte n° 1 516 105

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Gestion des Contrats aidés

La convention de groupement de service des contrats aidés entre le Lycée Polyvalent "sadi Carnot" de BRUAY LA BUISSIERE" et le Lycée "Edouard BRANLY" de BOULOGNE SUR MER est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration

Objet de la convention : Fonctionnement du groupement de service de la gestion administrative et financière des contrats aidés des EPLE du second degré de l'Académie de LILLE.

Durée : A compter du 01/09/2016 puis reconduction tacite d'année civile en année civile.

Disposition financière : 20€ par contrat et par mois. Montant qui peut être revu en fin d'année scolaire.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:49:57

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 36-15-16-106  
Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016  
acte n° 1 516 106

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Gestion Assistant Éducation.

La convention de groupement de service des assistants d'éducation entre le Lycée Polyvalent "Sadi CARNOT" de BRUAY LA BUISSIERE et le Lycée "Edouard BRANLY" de BOULOGNE SUR MER est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Gestion des opérations de rémunération des assistants d'éducation.

Durée : A compter du 01/09/2016 pour 1 an, renouvelable par tacite reconduction.

Disposition financière : sans objet

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:49:05

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 32 - 1516 - 107  
Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016  
acte n° 1 516 107

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

**GROUPEMENT COMPTABLE**

Suite à la modification de la carte comptable à compter du 01/09/2016, la nouvelle convention de groupement comptable entre le Lycée Polyvalent « Sadi Carnot » de BRUAY LA BUISSIERE, le Collège Simone SIGNORET de BRUAY LA BUISSIERE, le Lycée Professionnel "Pierre Mendès France" de BRUAY LA BUISSIERE, le Collège "Jacques PREVERT" d'HOUDAIN, le Collège "Jean Moulin" de BARLIN et le Collège "Romain ROLLAND" d'HERSIN COUPIGNY est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Organisation et fonctionnement du groupement comptable.

Durée : A compter du 01/09/2016 renouvelable par tacite reconduction

Disposition financière : 180€ pour les EPLE comptant moins de 50 demi-pensionnaires  
200€ pour les EPLE comptant plus ou égal à 50 demi-pensionnaires

**Vu**

**Contrats**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

**Conventions**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

**Pièce(s) jointe(s)**

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:46:16

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 28 1516-108

Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016  
acte n° 1 516 108

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

JUDO CLUB BRUAYSIEN

Une convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de BRUAY-LA-BUISSIERE et le Judo Club Bruaysien, association représentée par Monsieur Gilles BORUTA, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Assurer l'animation pédagogique, éducative et sportive de la section sportive judo

Durée : année scolaire 2016/2017

Disposition financière : Prise en charge financière par le lycée de la licence FFJDA et le passeport sportif proposé au prix coûtant aux élèves de la section sportive judo.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:42:33



0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 30 1516-109  
Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016

acte n° 1 516 109

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent "Sadi CARNOT" de BRUAY LA BUISSIERE et le Lycée BERTHELOT de CALAIS est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Organisation de la journée de la Performance et du Prix des Découvreurs. Projet culturel réunissant artistes et auteurs de renom.

Durée : 06/10/2016

Disposition financière : 500€

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:43:48

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 27 1516 - 110

Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016

acte n° 156 110

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

"Maison des écrivains et de la littérature"

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent "Sadi CARNOT" de BRUAY LA BUISSIERE et l'association "Maison des écrivains et de la littérature" représentée par Cécile WAJSBROT, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : rencontre d'écrivains - Découvrir l'univers poétique de Patrick DUBOST

Durée : Année scolaire 2016/2017

Disposition financière : Co-financement du projet : 50% l'association, 50% le lycée. Soit 97.50€ pour une rencontre de 2H + auxquels s'ajoutent la moitié des frais engagés par chaque auteur (rémunération, frais de déplacement, hébergement, repas)

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:40:47

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 34 - 15-16 - M

Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016

acte n° 1 516 111

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

"GRANDE CUISINE"

La convention de partenariat maintenance et entretien pour les grandes cuisines entre le Lycée Polyvalent "Sadi CARNOT" de BRUAY LA BUISSIERE et l'EMOP (Équipe Mobile d'Ouvriers Professionnels) "Grandes Cuisines" du Lycée Diderot à CARVIN représentant la Région "Les Hauts de FRANCE", est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Contrôle réglementaire des matériels des "Grandes Cuisines"

Durée : A l'année scolaire reconductible par tacite reconduction

Disposition financière : Intervention de l'EMOP gratuite pour le lycée. Pièces détachées et produits nécessaires à l'entretien des matériels à la charge de l'établissement.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:47:20

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 39 1516-112

Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016  
acte n° 1 516 112

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

La Convention de partenariat maintenance et entretien pour les installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire (E.C.S.) et de ventilation entre le Lycée Polyvalent "Sadi Carnot) et l'EMOP (Equipe Mobile d'Ouvriers Professionnels) du Lycée Diderot à CARVIN représentant la Région Les Hauts de FRANCE, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration :

Objet de la convention : Maintenance préventive/corrective des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de la ventilation. Dépannage et réparation des installations en maintenance. Assistance technique, conseil et formation du personnel TOS.

Durée : A l'année scolaire reconductible par tacite reconduction.

Disposition financière : Intervention de l'EMOP gratuite pour le lycée. Pièces détachées et produits nécessaires à l'entretien des matériels à la charge de l'établissement.

**Vu**

**Contrats**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

**Conventions**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:50:23

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 29 1516 - 113

Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016

acte n° 1 516 113

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

ARTOIS COMM - JUDO

Une convention d'objectifs entre le Lycée Polyvalent "Sadi CARNOT" de BRUAY LA BUISSIERE et la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay-Noeux et environs est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Enseignement du judo dans le cadre de la section sportive rectorale labellisée L pour le règlement financier de ses divers déplacements sportifs et achats de matériels.

Durée : année scolaire 2015/2016

Disposition financière : Octroi d'une subvention de 1 400€ à l'établissement.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:42:59

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 31 1516-114  
Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016  
acte n° 1 516 114

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

**EIFFAGE ENERGIE**

Un additif au contrat de maintenance des installations de sécurité incendie entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de BRUAY LA BUISSIERE et la société EIFFAGE ENERGIE est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du contrat : Maintenance préventive du Système de Sécurité Incendie - ajout des mesures de désenfumage + vérification des portes coupe-feu

Durée : un an renouvelable 2 fois par reconduction expresse

Disposition financière : 7 280€ HT/an (contrat de base) + 700€ HT (mesure désenfumage) + 1 200€ HT (portes coupe-feu)

**Vu**

**Contrats**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

**Conventions**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:44:53

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 33 1516-115

Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration

du 28/06/2016

acte n° 1 516 115

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

L'adhésion à l'Association EURALENS est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du contrat : Cotisation annuelle pour contribuer au fonctionnement de l'association

Durée : 1 an

Disposition financière : 50€

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:46:51

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 40 - 15-16 - 116

Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/06/2016  
acte n° 1 516 116

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Association PLASTIUM

L'adhésion à l'Association PLASTIUM est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du contrat : Cotisation annuelle pour contribuer au fonctionnement de l'association et faire partie du réseau du Pôle d'Excellence Plasturgie et Composites

Durée : 1 an

Disposition financière : 350€

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:50:58



0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 54 1516 - 17

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public**

Assistants d'éducation

Personnels GRETA/Personnels administratifs

Personnels GRETA/Personnels d'enseignement

Accompagnant des élèves en situation de handicap

Autres

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

**Pour les assistants d'éducation,**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2

- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation

- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

**Pour les contractuels GRETA,**

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

**Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1

- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap

- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Nombre de postes : 8,25 Quotité de travail : Equivalent tps plein Mission confiée : Assistant éducation

Rémunération : SMIC Origine du financement : ETAT

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard  
Prénom : Patrick  
Signé le: 04/07/2016 15:51:56

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit privé

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 51 15-16 - 118

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit privé**

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)**

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

**Emplois d'avenir professeur**

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Nombre de postes : 11 Quotité de travail : 100 Mission confiée : agent d'entretien polyvalent

Rémunération : SMIC Origine du financement : ETAT REGION

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:48

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit privé

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 55 1516 - 119

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit privé**

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)**

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

**Emplois d'avenir professeur**

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Nombre de postes : 1 Quotité de travail : A définir Mission confiée : EAP

Rémunération : A définir Origine du financement : Etat

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 4

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 16:15:06

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 52 1516 - 120 d' 138

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Sept à Déc 2016 , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

La programmation des projets pédago, des sorties et voyages de sept. à déc. 2016, le plan de financement ainsi que l'autorisation du chef d'éts de signer tout contrat ou convention relatif à ces sorties, voyages et projets sont soumis à l'approbation du C.A.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:51



0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 45 1516-139

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Les tarifs 2017 suivants sont portés à l'approbation des membres du Conseil d'Administration :

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	6
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:33

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Contribution du SRH aux charges communes du SG

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 46 -1516-140

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la contribution du SRH aux charges communes du SG pour 2017**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Part. du SRH aux charges communes de fonctionnement pour 2017 à hauteur de 20 % des recettes pour toutes les qualités et catégories de convives diminuée de la part du reversement nécessaire au service ALO pour la viabilisation soit 0.42€ X nbre repas 2017

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:35



0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 43 - 15-16-141

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2016

Numéro de la DBM : 6 et 7

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Crédit d'Etat : dotation globalisée 2016

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:12

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 53 1516-142

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

En vue de l'élaboration du budget 2017, l'accord des membres du C.A. pour percevoir des dons ou/et legs réalisés par les diverses associations du Lycée CARNOT ou réalisés par d'autres organismes publics ou/et privés au bénéfice de l'établissement demandé.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:53

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 44 1516-143

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le don de l'association des BTS Technico-Commercial pour le Lycée :  
de 290€ pour la sortie à la Maison du Développement Durable + Salon AMENAGO à Lille

est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:30

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<u>Objet : Autorisation d'utilisation du véhicule personnel</u>
Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 49 <i>1516 - 144</i>
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration Convoqué le : 14/06/2016 Réuni le : 28/06/2016 Sous la présidence de : Patrick Louchard Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25 <b>Vu</b> - le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20 - <b>Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'utilisation du véhicule personnel</b> Pièce(s) jointe(s) <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non    Nombre: 1
---

Libellé de la délibération : Autorisation d'utilisation du véhicule personnel.
---

<b>Résultats du vote</b>	
Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 42 -1516-145

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver les divers tarifs 2017 ci-joints :

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:09

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : REGULARISATION D ECRITURE COMPTABLE

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 47 -1516 - 146

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la réalisation des O.R. exceptionnelles suivants**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Régularisation d'écritures comptables - ordres de recettes exceptionnelles

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:37

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 48 1516-147

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2016

Numéro de la DBM : 6

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Une DBM de transfert de crédits d'un montant de :2 000€ du service Activité Pédago (OMATER) vers le Service Opérations en Capital pour permettre l'acquisition d'un logiciel spécifique d'un montant > à 800€ HT pour les BTS SN est portée à l'approb. du C.A.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:51:40

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : DESAFFECTATION ET MISE AU REBUT

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 35 *1516-148*

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2016

Réuni le : 28/06/2016

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la désaffectation et la mise au rebut hors compte patrimoniale**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Mat. SVT :

-Films SUPER 8mm et 8mm/S en physiologie, zoologie, botanique -cartes géographiques, géologiques et topographiques -Boîtes de diapo de végétaux et animaux -Livrets explicatifs des diapo -Crânes de bovin, cheval - Projecteur et films SUPER 8

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 04/07/2016 15:48:01